

Arras, le 8 avril 2026

## Passer le BAFA : jusqu'à 700 € d'aides dans le Pas-de-Calais



Pour encourager les jeunes du territoire à s'engager dans les métiers de l'animation, la Caf du Pas-de-Calais propose plusieurs aides financières pour les accompagner dans l'obtention de leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Aide nationale, aides locales, montants et modalités : la Caf détaille l'ensemble des dispositifs existants.

### Le BAFA, un tremplin vers l'emploi et l'autonomie

Accessible dès 16 ans, le BAFA est une formation courte et professionnalisante qui facilite l'accès à un premier emploi près de chez soi, notamment dans l'animation des accueils de loisirs, des séjours de vacances ou des temps périscolaires.

Articulée autour de **trois étapes** — *formation générale (8 jours), stage pratique (14 jours) et session d'approfondissement (6 jours)* — elle permet aux jeunes d'acquérir des compétences en responsabilité, encadrement éducatif, vie collective, gestion de groupe et créativité. Une expérience enrichissante, qui favorise l'autonomie, la découverte de nouveaux environnements et l'engagement citoyen.

### Une aide nationale de 200 € accessible à tous

La Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) finance une aide forfaitaire de 200 €, versée sans conditions de ressources. Dans le Pas-de-Calais, cette aide est attribuée par la Caf dès l'inscription du jeune à sa session d'approfondissement, dernière étape du parcours.

Les stagiaires réalisant cette session dans le département peuvent en faire la demande en renvoyant [le formulaire disponible sur caf.fr](https://www.caf.fr/le-formulaire-disponible-sur-caf.fr).

### Des aides locales renforcées dans le Pas-de-Calais

La Caf du Pas-de-Calais complète ce dispositif national par des aides locales destinées à alléger le coût de la formation. **L'aide locale Caf oscille entre 150 à 200 € par session.** Le montant varie selon le quotient familial du jeune ou de sa famille. Cette aide peut être mobilisée à la fois pour la formation initiale et la session d'approfondissement.

L'aide locale de la Caf du Pas-de-Calais est versée uniquement pour les sessions réalisées **en externat** dans le Pas-de-Calais. La demande se fait également [via le formulaire accessible sur caf.fr](https://www.caf.fr/formulaire-accessible-sur-caf.fr).



## **Un "coup de pouce BAFA" supplémentaire avec le Département**

En partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, la Caf propose également une aide "**Coup de pouce BAFA**" de **200 €**. Elle est destinée aux jeunes de moins de 26 ans réalisant une formation initiale **en internat** dans le département.

Une **aide complémentaire de 300 €** peut être attribué pour les jeunes choisissant une session d'approfondissement dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap. Les demandes s'effectuent directement sur : [jeunesdu62.fr](http://jeunesdu62.fr)

## **Comment un jeune peut bénéficier jusqu'à 700 € d'aides ?**

Un jeune du Pas-de-Calais peut cumuler plusieurs dispositifs pour réduire fortement le coût de sa formation BAFA. Concrètement, il peut obtenir :

- **200 € d'aide nationale** versée par les Allocations familiales lors de l'inscription à la session d'approfondissement ;
- **jusqu'à 200 € d'aide locale de la Caf par session** pour la formation initiale et l'approfondissement (selon son quotient familial) lorsque la session est réalisée en externat dans le département ;
- **200 € d'aide "Coup de pouce BAFA"** du Département et de la Caf pour une formation initiale en internat ; et **300 €** supplémentaires s'il choisit une session d'approfondissement orientée vers l'accueil des jeunes en situation de handicap.

Ainsi, en combinant ces aides selon le parcours choisi, un jeune peut bénéficier d'un soutien financier allant **jusqu'à 700 € pour passer son BAFA**.

## **Plus de 2 200 jeunes soutenus en 2025**

En 2025, la Caf et le Département du Pas-de-Calais ont accompagné **2 246 jeunes dans leur parcours BAFA** :

- **1 199 jeunes ont bénéficié de l'aide nationale** pour un total de 233 066 € versés.
- **292 jeunes ont bénéficié de l'aide locale Caf** pour un montant total de 42 526 €.
- **755 jeunes ont reçu l'aide "Coup de pouce BAFA"**, cofinancée par la Caf à hauteur de 72 950 €.

Ces dispositifs confirment la volonté de la Caf du Pas-de-Calais et du Département de soutenir l'engagement des jeunes et de favoriser la qualité de l'encadrement dans les structures d'accueil du territoire.

### **CONTACTS PRESSE**

[COMMUNICATION@CAF62.CAF.FR](mailto:COMMUNICATION@CAF62.CAF.FR)

YOHANN DERENSY, 03.21.24.53.50 / 06.24.66.56.75

MARJORIE DEPREZ, 03.21.24.54.70 / 06.24.66.56.67

